

Légende des sentiers

SENTIERS FACILES

1 – Adéloise ouest	3,3 km
15 – Grand Jaune	2,4 km
La Gare	1,7 km
La Millette	2,0 km
La Mulet	2,1 km
Le Golf	2,1 km

SENTIERS INTERMÉDIAIRES

11 – Loup-Garou	2,9 km
14 – Donalda	2,0 km
Le Grand tour	2,3 km
Le Labyrinthe	0,9 km

SENTIERS DIFFICILES

12 – Alexis	2,3 km
La Grimpette	160 m

Légende des pictogrammes

	Stationnement		Refuge
	Toilettes		Point de vue
	Bureau d'accueil touristique		Aire de pique-nique

Informations utiles

- L'accès aux sentiers illustrés sur cette carte est gratuit.
- Les sentiers illustrés sur cette carte sont utilisés pour la raquette ou le ski de fond en saison hivernale. Surveillez attentivement la signalisation appropriée sur le terrain.
- La majorité des sentiers traversent des propriétés privées; respectez les lieux en tout temps.
- Les chiens en laisse sont autorisés dans les sentiers.
- Autre réseau de sentiers de randonnée (\$) à Sainte-Adèle :
 - Parc de la rivière Doncaster, 4675, chemin de la Doncaster, Sainte-Adèle
450 229-6686 / www.parcdoncaster.com
- Marche hivernale :
 - Lac Rond: boucle d'environ 1 km.
 - Parc de la rivière Doncaster : 2 km entretenus mécaniquement (\$).

Informations
450 229-2921, poste 244 (semaine)
www.pleinairstadele.com

Code d'éthique du randonneur*

- 1 Planifiez votre randonnée**
 - En regard de la longueur et de la difficulté des sentiers.
 - Informez-vous sur les conditions météo, les dangers potentiels et les règles particulières s'appliquant au territoire visité.
 - Inscrivez-vous aux points d'enregistrement le cas échéant et prévenez vos proches du parcours et du retour.
- 2 Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Ne cueillez ni plante, ni racine, ni bois mort ou roches.
 - Prévenez les autorités de tout bris ou situation qui vous semblerait anormale.
- 3 Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance.
 - Ne nourrissez pas les animaux.
- 4 Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants.
 - Par souci de protection de la flore évitez de piétiner mousse et lichen sur les roches.
- 5 Rapportez vos déchets**
 - Pour vos besoins naturels, en absence d'installations, respectez la distance réglementaire des points et des cours d'eau et enfouissez les traces.
- 6 Respectez, soutenez et partagez**
 - Respectez la propriété d'autrui.
 - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur les sentiers.
 - Ne laissez jamais une personne seule en arrière.

* Adapté des codes d'éthique du randonneur de la Fédération québécoise de la marche et de la Réserve naturelle montagne verte.

En cas d'urgence : 911

Hôpital Laurentien - 234, rue Saint-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts
CSSS d'Argenteuil (Hôpital de Lachute) - 145, av. de la Providence, Lachute
Hôpital régional de Saint-Jérôme - 290, rue de Montigny, Saint-Jérôme



Carte officielle
des sentiers pédestres

www.lespaysdenhaut.com

Réseaux de sentiers Sainte-Adèle

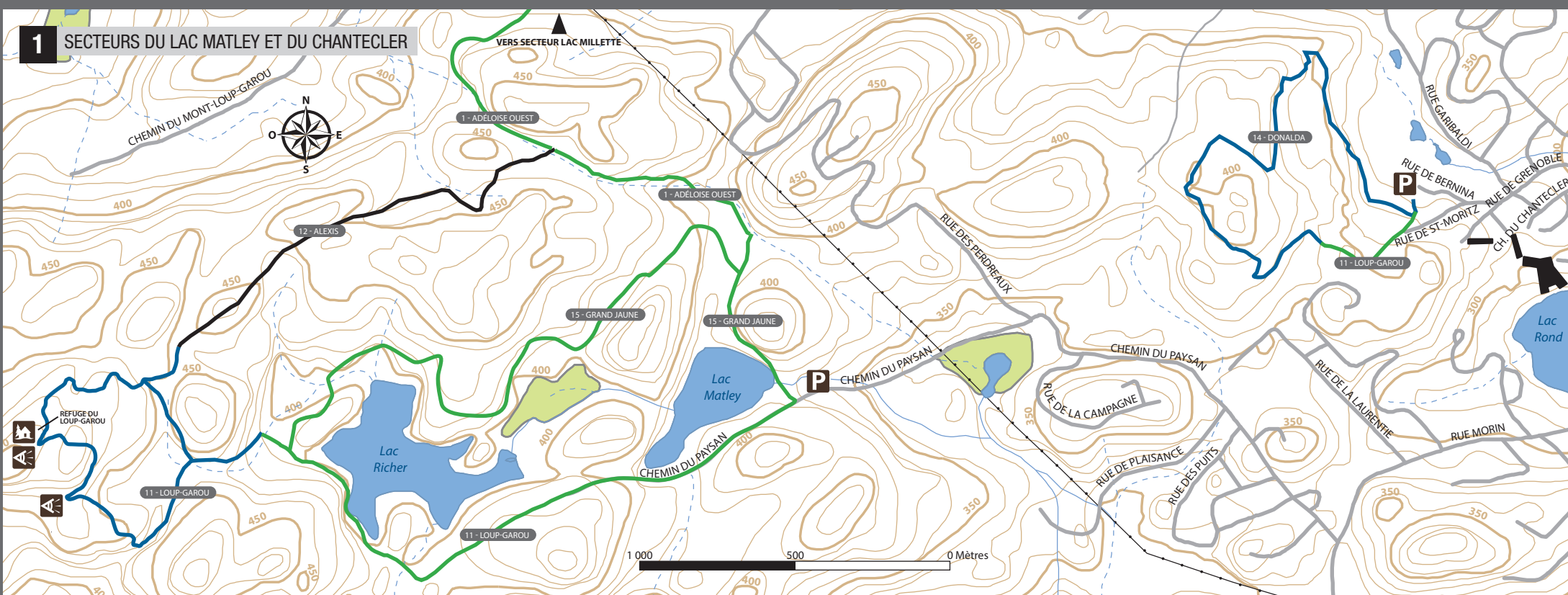
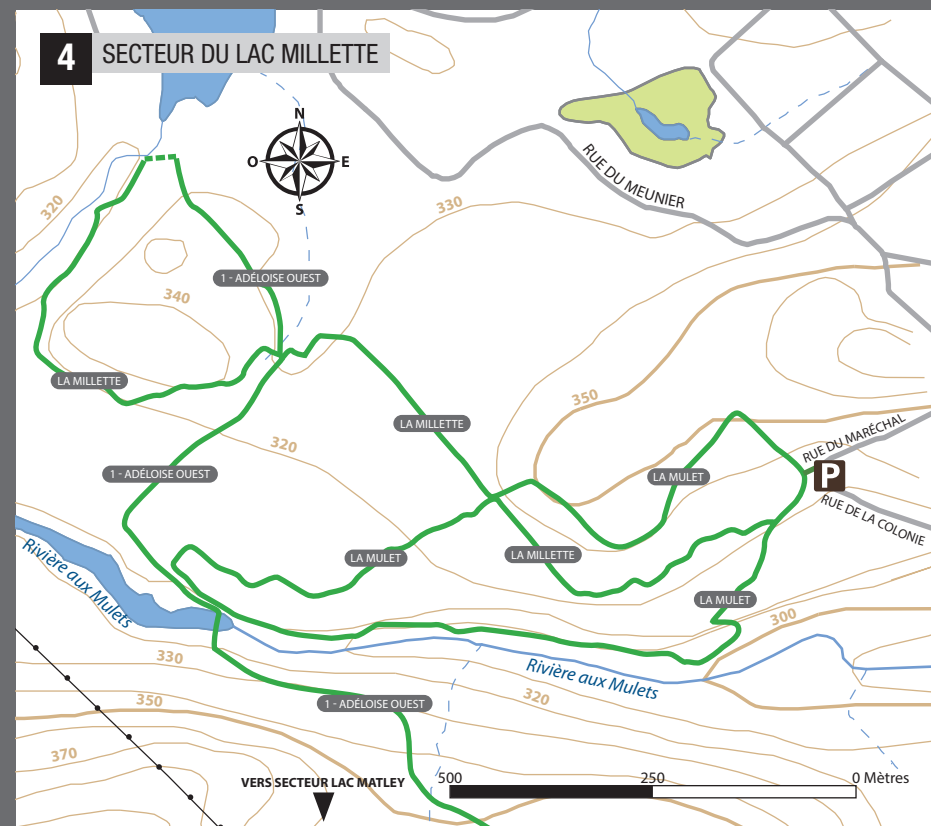
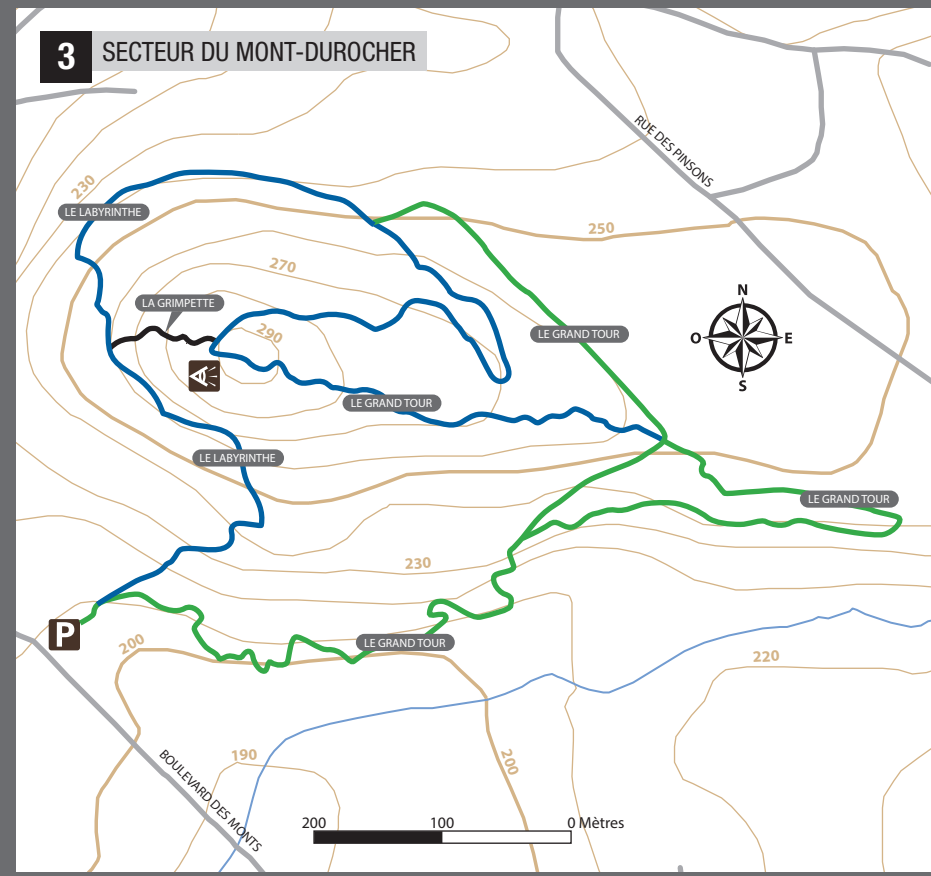
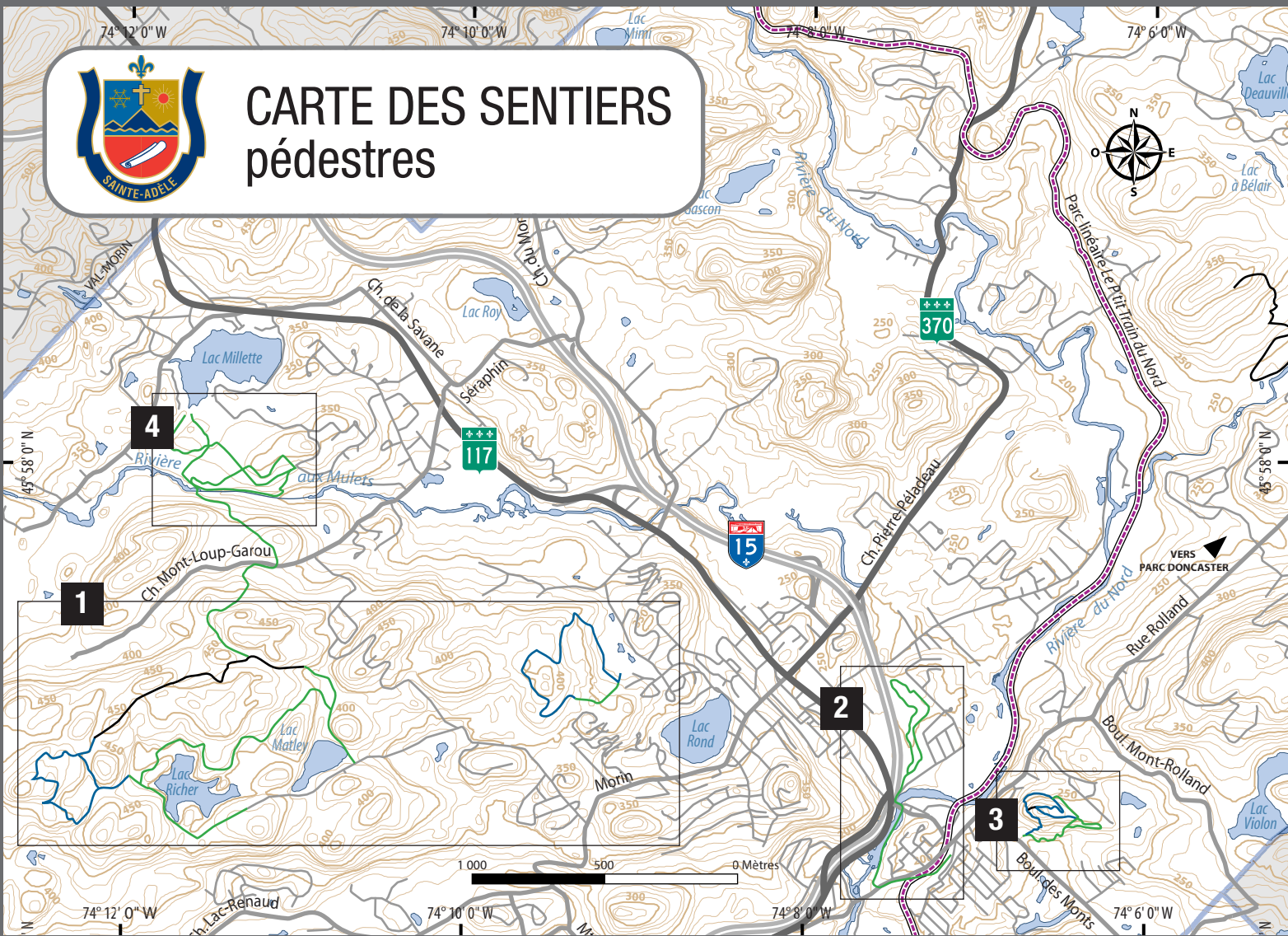
Plus de 25 km de sentiers



2014



CARTE DES SENTIERS pédestres



Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées : Carte topographique à l'échelle de 1/20 000

Source des données utilisées : Ministère des Ressources naturelles

© Gouvernement du Québec

Les oublis ou erreurs involontaires qui pourraient se trouver sur cette carte ne sauraient engager la responsabilité de ses concepteurs.

La pratique de la randonnée pédestre comporte des risques que le randonneur accepte d'assumer. La présente carte a été élaborée en fonction des informations disponibles au moment de sa conception et ne sauraient engager la responsabilité des concepteurs en cas d'accident.

Années : 2000 à 2001

© MRC et CLD des Pays-d'en-Haut 2014